

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1925)
Heft: 65

Artikel: Renouvelez votre carte d'identité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tés par l'Angleterre et les autres pays. L'industrie des produits chimiques est prospère. L'industrie du papier décline. Les métaux et la fabrication des machines ont été actifs, mais avec une tendance à la diminution de production. Les chiffres généraux aussi bien en ce qui concerne les importations que les exportations ne témoignent que d'une augmentation peu importante de volume par rapport à l'année écoulée. En ce qui concerne le chômage, à la fin de juillet il y avait 353 demandes pour 100 offres de situation. Ce chiffre dépassait 396 à la fin du mois d'août.

*
**

La pénible maladie que l'on désigne d'un euphémisme le « malaise économique » est une maladie épidémique. Tantôt elle s'attaque au côté financier, tantôt au côté industriel et commercial, mais en somme il est à supposer que les hommes politiques de tous les pays d'Europe ont des raisons d'être satisfaits de leur œuvre et peuvent considérer la situation économique actuelle comme représentant un grand succès. Ils se sont efforcés de leur mieux de gêner le commerce international par tous les moyens. Tous les pays,

et personnellement je regrette que la Grande-Bretagne soit du nombre, ont fait de leur mieux pour gêner plus ou moins le commerce avec leurs voisins. Cette politique mène à un cercle vicieux, chaque mesure en entraîne une autre, et pour dire les choses clairement, il semble que l'Europe se soit délibérément résolue à un suicide économique.

Pouvons-nous exprimer l'espoir que la Chambre s'efforcera de ramener le monde vers une route meilleure? Il n'existe jusqu'à présent pas d'autre organisme qui puisse agir avec autant d'autorité qu'elle. Nous songeons avec orgueil qu'à nos réunions du Conseil nous pouvons nous élever au-dessus du niveau des jalousies nationales et considérer le monde à travers l'atmosphère plus claire des intérêts généraux de l'humanité. Nous nous sommes créés pour exprimer au monde l'opinion de ceux qui se livrent au commerce international; nos efforts ont toujours tendu à supprimer les barrières que des intérêts moins clairs voyants se sont efforcés d'ériger. Nous sommes convaincus que la voix de la raison prévaudra en dernier ressort contre la déraison économique, si sombre que puisse paraître l'avenir à l'heure actuelle.

Renouvelez votre Carte d'Identité

Nous rappelons aux membres de notre Chambre de Commerce domiciliés dans le département de la Seine que, grâce à un arrangement auquel a bien voulu consentir la Préfecture de Police, notre Secrétariat général est dès maintenant en mesure de se charger, pour eux, de toutes les formalités de renouvellement de leurs cartes d'identité.

Nous nous chargerons, en même temps, de renouveler les cartes d'identité de leurs femme et enfants, ainsi que de leurs domestiques de nationalité suisse, à la condition que leurs anciennes cartes aient été délivrées par la Préfecture de la Seine.

Les demandes de renouvellement doivent être accompagnées de l'ancienne carte et de trois photographies de chaque personne.

Les photographies doivent mesurer 4x4 centimètres et être prises de face et sans chapeau.

Le prix à payer pour le renouvellement varie selon les cas :

Il est de 10 fr. pour les travailleurs déjà porteurs d'une carte de couleur verte, pour les étudiants munis de papiers établissant leur immatriculation, pour les parents ayant des enfants français, et pour les citoyens suisses ayant combattu pour la France en 1870 ou en 1914-1918.

Pour tous ceux qui ne rentrent pas dans l'une des catégories précédentes, le prix à payer à la préfecture est de 68 fr. par carte.

Nous ne pouvons pas nous charger du renouvellement des cartes d'identité des citoyens suisses qui ne sont pas membres de notre Chambre de Commerce. Mais ce sera pour quelques-uns de nos compatriotes une excellente occasion de demander leur admission comme membres et de bénéficier, sur-le-champ, de l'un des services que notre Chambre de Commerce est en mesure de rendre à ceux qui soutiennent son activité.

Mettez-vous en règle!

La Préfecture de Police nous prie de dire que toutes les cartes d'identité, même celles délivrées en 1925, doivent être renouvelées sans retard.

Si vous n'êtes pas encore membre de la Chambre de Commerce Suisse en France c'est que vous n'avez pas encore compris les avantages que vous en pouvez retirer ni les services que vous pouvez lui rendre.

Si vous le voulez bien nous vous l'expliquerons.